

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 AVRIL 2008

Le 18 avril 2008, à 17 H 30, les Membres du Conseil Communautaire se sont réunis à l'Espace Culturel « La Caravelle », à Marcheprime sur la convocation qui leur a été adressée par le Président sortant, M. Serge BAUDY, Maire de Marcheprime.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Baudy qui demande aux conseillers communautaires désignés de bien vouloir se placer devant leur pupitre et qui procède à l'allocution suivante :

« Mes chers collègues Conseillers communautaires, Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir, en tant que Président sortant, de vous accueillir ici dans la salle « La Caravelle » à Marcheprime, Commune qui est aussi le siège social depuis la création de la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2004.

Je voudrais tout simplement, avant de passer la parole au doyen d'âge qui va présider cette séance pour l'élection du Président, simplement rappeler aux uns et aux autres, le nom des représentants désignés des Communes du Nord Bassin.

ANDERNOS-LES-BAINS

| Titulaires | Suppléants |
|-------------------|----------------------|
| Philippe PERUSAT | Bernard CANCALON |
| Claire VENESI | Jean-Jacques MONTANE |
| Bernard LAHAYE | Rolande PRUNIER |
| Albert BERTHELET | Josiane BODIN |
| Philippe BACONNET | Jean-Pierre LAULOM |

ARES

| Titulaires | Suppléants |
|-------------------|---------------------|
| Jean-Guy PERRIERE | François CHAMBOLLE |
| Dominique PALLET | Alain DEBELLEIX |
| Véronique GRUNSKY | Jean-François RATEL |

AUDENGE

| Titulaires | Suppléants |
|--------------------|---------------------|
| Nathalie LE YONDRE | Chrystel LETOURNEUR |
| Patrick BERNE | Vincent LOUCHEZ |
| Adeline PLEGUE | Catherine CASAUX |

BIGANOS

| Titulaires | Suppléants |
|-------------------|--------------------|
| Bruno LAFON | Yves AMAT |
| Patrick BELLIARD | Bernard BORDET |
| Véronique GARNUNG | Jean-Claude BREAUD |
| Alain POCARD | Béatrice CAMINS |

LANTON

| Titulaires | Suppléants |
|-------------------|------------------|
| Christian GAUBERT | Sylvette ARDOUIN |
| Didier OCHOA | Annick DEGUILLE |
| Céline SEMELLE | Francine LOUBES |
| Alain AVIOTTE | Hubert PINSOLLE |

LEGE-CAP FERRET

| Titulaires | Suppléants |
|----------------------|-----------------------|
| Michel SAMMARCELLI | Jean-Philippe BRAUGE |
| Laurent MAUPILE | Martine DARBO |
| Jean-François RENARD | Lucette LORIOT |
| André ROUAS | Jean-Pierre FILLASTRE |

MARCHEPRIME

| Titulaires | Suppléants |
|----------------|---------------------|
| Serge BAUDY | Manuel MARTINEZ |
| Philippe SERRE | Abderrazzak BARGACH |
| Michel LONDEIX | Delphine DANGUY |

MIOS

| Titulaires | Suppléants |
|--------------------|-------------------|
| François CAZIS | Monique LEHMANN |
| Daniel DUBOURG | Monique MARENZONI |
| Jean-Claude DUPHIL | Josette LECOQ |

Tout simplement je voulais, avant de céder la place, remercier toutes celles et tous ceux qui ont travaillé pendant ces quatre années à la COBAN pour arriver à ce qu'elle est aujourd'hui.

Je voudrais saluer et remercier les Conseillers communautaires qui ont travaillé depuis 2004 pour la COBAN, toutes les actions que nous avons menées depuis cette période-là, et je peux vous assurer qu'elles ont été nombreuses, je pense qu'il y en aura certainement encore à faire et qu'il y a toujours beaucoup à faire.

Je voudrais également saluer les nouveaux Conseillers communautaires qui viennent prendre rang aux côtés des anciens et surtout saluer mes deux collègues Maires, M. Bruno Lafon, Maire de Biganos et Mme Nathalie Le Yondre, Maire d'Audenge qui viennent ici rejoindre la Communauté de Communes et siéger à cette belle intercommunalité.

Nous étions 28 et aujourd'hui 29, tout simplement parce que la Commune de Lanton a passé le cap des 6000 habitants ; donc il y a un conseiller communautaire de plus.

Je souhaite un bon travail à tout le monde. C'est vrai que cette Communauté de Commune est une très belle intercommunalité. En plus, elle fait partie du Pays Bassin d'Arcachon/Val de l'Eyre et vous savez très bien que c'est un très beau territoire. »

La nouvelle assemblée étant installée, M. BAUDY cède la place à M. François CAZIS, en qualité de Président.

M. CAZIS procède à l'allocution suivante :

*« Mesdames et Messieurs les Conseillers communautaires,
Mesdames et Messieurs,*

C'est toujours un grand honneur qui échoit au doyen d'âge que de présider la première séance du Conseil communautaire suivant le renouvellement des Conseils municipaux.

Etre le doyen, c'est aussi la conséquence du grand âge ; je dois vous avouer que je ne me suis pas rendu compte que j'avais vieilli ; c'est aussi le fait que la moyenne d'âge de cette noble assemblée a sans doute baissé.

Cette séance a pour objet de désigner le nouvel exécutif de la COBAN, c'est-à-dire le Président et ses Vice-Présidents.

A partir du moment où le Président sera élu, ce dernier reprendra la présidence de cette séance pour que l'assemblée procède à l'élection des Vice-Présidents.

J'espère que cette nouvelle mandature ouvrira de nouvelles perspectives de développement et de progrès de notre Communauté de Communes pour le bien de tous nos concitoyens.

Vous le comprenez, mes chers collègues, une mission devrais-je dire, une haute mission nous attend, et elle exigera que nous apprécions l'intérêt de la collectivité au-delà des clivages politiques.

Vous connaissez tous mon attachement à l'intercommunalité. Y recourir, c'est se donner la possibilité d'utiliser des outils plus puissants et d'économiser sur les coûts afin de mieux rendre service à ses Administrés.

La COBAN n'a que quatre ans, mais reconnaissons que dans le domaine des déchets, de nombreuses actions ont été entreprises et les réalisations sont nombreuses : réhabilitation des décharges, construction de déchèteries pour ne citer que les principales.

Mais nous avons encore beaucoup de progrès à faire dans le domaine de l'intercommunalité. Celle-ci doit être envisagée, en effet, d'une façon beaucoup plus ambitieuse encore, pour nous permettre de faire face aux besoins de plus en plus importants que nos Communes éprouveront dans les prochaines années.

Je reste persuadé que le plein exercice de nos compétences et l'extension éventuelle de celles-ci permettront à toutes nos Communes de tirer profit du développement de la COBAN.

Je concède que la tâche du futur Président sera ardue. Plusieurs thèmes me paraissent prioritaires :

- ⇒ Tout d'abord, le traitement de nos déchets,*
- ⇒ Ensuite, la mise en place d'un service de transport en commun ;*

Vous ne serez certainement pas étonnés si je vous dis que le développement économique est nécessaire à notre territoire.

Sommes-nous capables, en matière fiscale, d'aller au-delà ? Personnellement, je le souhaite, mais il ne faut pas précipiter les choses. Des études ont été faites dans le passé, des débats ont eu lieu. Il nous faudra les reprendre, refaire au besoin des simulations.

L'élaboration du SCOT est une véritable chance pour réfléchir à l'aménagement de notre pays et il nous faudra être vigilants.

Comme vous le voyez, mes chers collègues, notre Communauté a encore de nombreuses conquêtes à réaliser pour entretenir et développer son dynamisme ainsi que celui de ses Communes.

Ce sont ces tâches essentielles et bien d'autres encore auxquelles le Conseil communautaire devra s'atteler pour les six années à venir, sous la direction de son nouveau Président à qui je souhaite par avance un réel succès mais aussi beaucoup de courage.

Je vous remercie de votre attention. »

M. CAZIS informe l'assemblée qu'il faut procéder maintenant à l'élection du Président, mais précise, auparavant, qu'il doit désigner un secrétaire de séance, et selon la tradition, il s'agit du benjamin de cette assemblée. Il propose donc M. Philippe SERRE de Marcheprime.

Deux scrutateurs sont également désignés : M. Albert BERTHELET d'Andernos-les-Bains, le plus âgé, et Mme Véronique GRUNSKY d'Arès, la plus jeune.

Ensuite, M. CAZIS pose la question de savoir qui est candidat à la présidence de la COBAN. Avec l'accord de ses collègues, il propose la candidature de M. Bruno LAFON, Maire de Biganos à la présidence de la Communauté de Communes.

Il est procédé au vote.

ELECTION DU PRESIDENT

Effectivement, s'est porté candidat Monsieur Bruno LAFON.

Chaque Conseiller communautaire ayant remis son bulletin de vote dans l'urne, le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

| | |
|--|----|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 29 |
| A déduire : bulletins litigieux énumérés au code électoral (ces bulletins devront être annexés au procès-verbal) | |
| Reste, pour le nombre des suffrages exprimés | 29 |
| Majorité absolue | 15 |

M. Bruno LAFON a obtenu 29 voix.

M. Bruno LAFON ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, a été proclamé Président de la Communauté de Communes du Bassin d'Arcachon Nord Atlantique et immédiatement installé.

Vivement acclamé, M. LAFON a procédé à l'allocution suivante :

« Mesdames, Messieurs,

Avant de procéder à l'élection des Vice-Présidents, je voudrais dire quelques mots. Si certains cherchent des places, des responsabilités, ce n'est pas mon cas. Chaque fois, elles m'ont rattrapé. En 1992, après les grands incendies d'après guerre et qui venaient d'avoir lieu au Porge et à Saint-Laurent-de-Médoc, ainsi qu'à Maillas (dans les Landes), les forestiers et les pompiers cherchaient à remettre en place un système. Il se trouve que j'étais le plus jeune de l'assemblée, comme ici, et on m'a fait présider la première réunion qui alliait les Landais, propriétaires Girondins et Lot-et-Garonnais ainsi que les Sapeurs-Pompiers. Il se trouve qu'il y avait des différences de structures, des différences de financement, des différences d'organisation. Il se trouve que j'ai dû organiser la première réunion, dans un consensus qui a donné naissance à la première Organisation Régionale de Défense des Forêts contre l'Incendie.

Je me suis donc retrouvé à la tête de cette responsabilité et j'ai trouvé aujourd'hui original de vous raconter cette histoire. Mais nous avons réussi par la suite, parce que nous nous sommes unis autour d'un projet, et lorsqu'il y a un projet, après on peut s'entendre.

Alors, j'espère que ce n'est pas parce que, avec Nathalie LE YONDRE, nous étions les deux nouveaux, que j'ai été choisi, mais, plus sérieusement, je voudrais remercier l'ensemble des élus communautaires et plus particulièrement les Maires, de m'avoir apporté leur confiance alors qu'il n'y a que quelques jours que je suis Maire de notre Commune de Biganos.

Fortement attaché à ce Bassin d'Arcachon, fier d'appartenir à ce « monde à part », que nos prédécesseurs ont su conserver ; si bien conservé qu'à présent, certains voudraient le mettre sous cloche, en prétextant que c'est aujourd'hui et aujourd'hui seulement que le paysage est beau !

Mais, par contre, sachons résister à la pression urbanistique, à ce semblant d'espaces encore possible à annexer ; il faut savoir préserver notre équilibre.

De plus, nous avons une particularité : Laissons au SIBA toute sa place, toutes ses compétences et je salue au passage son Président sortant, Michel SAMMARCELLI pour tout le travail qu'il a accompli durant sa présidence et qu'il accomplira encore car beaucoup reste à faire.

Les dix sept Communes se sont réunies dans le Pays pour se mettre en mouvement et autour d'un SCOT, outil indispensable et qui porte si bien son nom : Cohérence territoriale, sous la présidence de Jean-Guy PERRIERE.

Ainsi, c'est par le dialogue et non la concurrence effrénée que les Elus devront agir sur le futur. C'est ainsi que notre développement devra être reconnu. Les esprits changent ; les mentalités évoluent, la société bouge, les événements mondiaux nous rattrapent. Il faut nous adapter. Notre Communauté de Communes est un des instruments pour coller à la réalité de notre si beau coin de France qu'est ce Bassin d'Arcachon et cette partie du Nord du Bassin d'Arcachon.

Je mesure la tâche et surtout la responsabilité qu'est la mienne en assumant la présidence de la COBAN, que vous avez bien voulu me confier.

Les bases paraissent meilleures qu'aux débuts de la mise en place de notre intercommunalité il y a quatre ans. Hommage à Serge BAUDY qui a soutenu à sa manière, certes, la mise en œuvre de cette intercommunalité, qui n'était absolument pas évidente :

- *la collecte des déchets*
- *le tri sélectif*
- *la réhabilitation des décharges de Lège-Cap Ferret/ Mios/Arès*
- *le quai de transfert de Lège-Cap Ferret et bientôt Mios/Biganos*
- *le Contrat de Pays*
- *Gironde Numérique*
- *Les gens du voyage : aire de grand passage à Andernos-Les-Bains et l'aire d'accueil à Audenge et Biganos.*

Ce ne sont que quelques exemples du travail accompli en quatre ans. Les critiques sont toujours faciles, mais seule l'histoire jugera de son action. Les bases sont posées et bien posées.

*Faisons, et je le dis déjà en tant que Président, faisons « **parfaitement** » ce que nous faisons depuis quatre ans !*

*Par contre, soyons « **Ambitieux mais avec Raison** ».*

Essayons de nous retrouver sur de nouvelles compétences, sans brûler les étapes et avec discernement sans ignorer le monde dans lequel nous vivons. Pensez-vous qu'avec un dollar et un baril de pétrole à 115 dollars, que le monde n'a pas changé en quelques mois. Et les systèmes de transport et de circulation : ne vont-ils pas changer ? Nos gares vont accueillir encore plus de monde et il faudra bien acheminer dans un sens ou dans l'autre par bus, les usagers des Communes voisines.

L'élargissement du cadre Intercommunal à la COBAS, au Val de l'Eyre est une évidence. Mais la COBAS, issue du District, a trente ans d'avance sur nous ...

Il y a encore quatre ans, certains ne voulaient pas d'une intercommunalité, et Biganos en faisait partie.

Mais je dis aussi : « On ne peut s'opposer à un phénomène de société ». Cela marche ailleurs et l'Etat l'a souhaité ! En regroupant les compétences, les énergies, on est plus fort ! Mais surtout, ne grillons pas les étapes ...

Examinons ensemble les conséquences, testons-nous en mutualisant les moyens sur l'agglomération en matière sportive ; cela a été dit par le Président de la COBAS et nous avons un exemple qui nous tend les bras : le club Mios/Biganos de Hand, équipe de portée européenne, à la limite de la relégation, par faute de budget et de structures suffisants.

Il s'agit davantage d'un club Bassin d'Arcachon et non Mios/Biganos ! Mais vous voyez, je suis déjà dans les perspectives, alors qu'il faut consulter dix sept Communes et entendre tous nos collègues de ce Pays Bassin d'Arcachon/Val de l'Eyre pour évoquer quoi que ce soit avant de le mettre en route.

C'est autour de projets que nous nous retrouverons, que les hommes et les femmes échangeront, apprendront à se connaître et ainsi naîtra l'esprit plus fort, nécessaire à cette Communauté !

Les forestiers dont je suis issu et dont je fais partie ont un avantage sur bien d'autres catégories professionnelles. C'est peut-être pour cela que mes collègues m'ont choisi. C'est que lorsque nous plantons un arbre, nous le faisons pour les générations futures. Nous travaillons rarement à court terme. Cela m'a toujours servi dans les différentes responsabilités que j'ai occupées de toujours penser à plus loin que le court terme.

Relativiser l'urgence des choses !!! La société d'aujourd'hui veut tout, tout de suite. C'est l'ère d'Internet, du clic et de la réponse instantanée.

Nous, les forestiers, c'est tout l'inverse ; c'est pour 50, 60 ans, C'est peut-être un peu long pour notre Communauté du Nord Bassin mais cela nous permet de relativiser les choses.

Sans ignorer la technicité d'aujourd'hui, prenons le temps de poser les pierres de l'édifice.

Alors, ensemble, j'essaierai avec vous et toute mon énergie, de porter ce groupe, notre intercommunalité, d'aller ni trop vite, ni trop lentement, vers le destin que NOUS nous fixerons ensemble.

C'est l'engagement que je prends devant vous ce soir.

La tâche est immense, lourde.

La volonté de toutes et de tous est bien là, Elus, encadrement, employés, mais c'est TOUS ensemble que nous serons jugés au bout ; alors au travail pour la COBAN ! Il nous reste 6 ans.

Merci ».

Le Conseil a décidé, à l'unanimité, de créer sept postes de Vice-Présidents, dont il convient de procéder à l'élection au scrutin secret uninominal.

Le Président précise qu'il se réserve les compétences « Administration Générale, Commissions d'Appels d'Offres et Délégation de Service Public ».

ELECTION DU 1^{er} VICE-PRESIDENT

Compétences : Déplacements, Transports, Cadre de vie

M. LAFON propose la candidature de M. Jean-Guy Perrière, Maire d'Arès.

Chaque Conseiller communautaire ayant remis son bulletin de vote dans l'urne, le dépouillement a donné les résultats suivants :

| | |
|--|----|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 29 |
| A déduire : bulletins litigieux énumérés au code électoral (ces bulletins devront être annexés au procès-verbal) | |
| Reste, pour le nombre des suffrages exprimés | 29 |
| Majorité absolue | 15 |

M. Jean-Guy PERRIERE a obtenu 29 voix.

M. Jean-Guy PERRIERE ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, a été proclamé 1^{er} Vice-Président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 2^{ème} VICE-PRESIDENT

Compétences : Finances

M. LAFON propose la candidature de Mme Nathalie LE YONDRE, Maire d'Audenge.

Chaque Conseiller communautaire ayant remis son bulletin de vote dans l'urne, le dépouillement a donné les résultats suivants :

| | |
|--|----|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 29 |
| A déduire : bulletins litigieux énumérés au code électoral (ces bulletins devront être annexés au procès-verbal) | |
| Reste, pour le nombre des suffrages exprimés | 29 |
| Majorité absolue | 15 |

Mme Nathalie LE YONDRE a obtenu 29 voix.

Mme Nathalie LE YONDRE ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, a été proclamée 2^{ème} Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

ELECTION DU 3^{ème} VICE-PRESIDENT

Compétences : Développement durable, Gestion des déchets

M. LAFON propose la candidature de M. Serge BAUDY, Maire de Marcheprime

Chaque Conseiller communautaire ayant remis son bulletin de vote dans l'urne, le dépouillement a donné les résultats suivants :

| | |
|--|----|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 29 |
| A déduire : bulletins litigieux énumérés au code électoral (ces bulletins devront être annexés au procès-verbal) | |
| Reste, pour le nombre des suffrages exprimés | 29 |
| Majorité absolue | 15 |

M. Serge BAUDY a obtenu 29 voix.

M. Serge BAUDY ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, a été proclamé 3^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 4^{ème} VICE-PRESIDENT

Compétences : Equipement et aménagement du territoire, Gens du Voyage

M. LAFON propose la candidature de M. Philippe PERUSAT, Maire d'Andernos-Les-Bains.

Chaque Conseiller communautaire ayant remis son bulletin de vote dans l'urne, le dépouillement a donné les résultats suivants :

| | |
|--|----|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 29 |
| A déduire : bulletins litigieux énumérés au code électoral (ces bulletins devront être annexés au procès-verbal) | |
| Reste, pour le nombre des suffrages exprimés | 29 |
| Majorité absolue | 15 |

M. Philippe PERUSAT a obtenu 29 voix.

M. Philippe PERUSAT ayant obtenu la majorité absolue, au 1^{er} tour, a été proclamé 4^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 5^{ème} VICE-PRESIDENT

Compétences : Développement économique, Nouvelles technologies

M. LAFON propose la candidature de M. Christian GAUBERT, Maire de Lanton, nouvellement élu Vice-Président du Conseil Général de la Gironde.

M. GAUBERT, propose d'être représenté par M. Didier OCHOA, Conseiller communautaire, en raison de la charge conséquente de ses fonctions.

M. LAFON propose donc la candidature de M. Didier OCHOA.

Chaque Conseiller communautaire ayant remis son bulletin de vote dans l'urne, le dépouillement a donné les résultats suivants :

| | |
|--|----|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 29 |
| A déduire : bulletins litigieux énumérés au code électoral (ces bulletins devront être annexés au procès-verbal) | 1 |
| Reste, pour le nombre des suffrages exprimés | 28 |
| Majorité absolue | 15 |

M. Didier OCHOA a obtenu 28 voix.

M. Didier OCHOA ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, a été proclamé 5^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 6^{ème} VICE-PRESIDENT

Compétences : Prospectives et Nouvelles compétences

M. LAFON propose la candidature de M. François CAZIS, Maire de Mios.

Chaque Conseiller communautaire ayant remis son bulletin de vote dans l'urne, le dépouillement a donné les résultats suivants :

| | |
|--|----|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 29 |
| A déduire : bulletins litigieux énumérés au code électoral (ces bulletins devront être annexés au procès-verbal) | |
| Reste, pour le nombre des suffrages exprimés | 29 |
| Majorité absolue | 15 |

M. François CAZIS a obtenu 29 voix.

M. François CAZIS ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, a été proclamé 6^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 7^{ème} VICE-PRESIDENT

Compétences : Communication

M. LAFON propose la candidature de M. Michel SAMMARCELLI, Maire de Lège-Cap Ferret.

Chaque Conseiller communautaire ayant remis son bulletin de vote dans l'urne, le dépouillement a donné les résultats suivants :

| | |
|--|----|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne | 29 |
| A déduire : bulletins litigieux énumérés au code électoral (ces bulletins devront être annexés au procès-verbal) | 1 |
| Reste, pour le nombre des suffrages exprimés | 28 |
| Majorité absolue | 15 |

M. Michel SAMMARCELLI a obtenu 28 voix.

M. Michel SAMMARCELLI ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, a été proclamé 7^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Bruno LAFON clôt la séance à 19 heures.

Le Président,
Bruno LAFON

Le Secrétaire de séance,
Philippe SERRE